



Pourquoi mutiler l'avenir ?

Le SNIA s'indigne du sort qui est réservé aux étudiant(e)s infirmier(e)s-anesthésistes alors qu'une irrémédiable 3ème vague s'abat sur l'ensemble du territoire national. Une nouvelle fois, les administrations hospitalières se servent des étudiants en santé qualifiés pour compenser le manque chronique de personnel. Cette fois-ci, le déficit en personnel est majoré par un absentéisme grandissant au sein de services spécialisés qui sont en tension depuis maintenant plus d'un an.

La formation initiale d'infirmier(e)-anesthésiste est d'une exigence rare dans le paysage pédagogique des professions de santé. Elle prépare de futurs professionnels à assumer en autonomie supervisée une multitude de situations exceptionnelles dans les disciplines de l'anesthésie, la gestion de la douleur et des soins critiques. Dans le cadre d'une vision systémique, nous souhaitons rappeler, que les étudiants actuellement en formation doivent être préservés dans leurs apprentissages. Il en va de la sécurité sanitaire des années qui suivront la pandémie de Covid-19.

Entre un gouvernement qui nie la transversalité et l'autonomie des IADE devant la représentation nationale et les décisions de terrain où ces mêmes qualités sont intensément recherchées auprès de la profession et de ses étudiants, il y a comme une ostensible incohérence. Dans ce contexte, les conduites divergentes qui consistent à travestir du renfort infirmier qualifié en stage pour étudiant(e)s infirmier(e)-anesthésistes totalement dépourvus d'encadrement par leurs pairs et de fondement pédagogique, seront dénoncées et combattues. Les étudiants doivent être respectés dans leur intégrité physique et psychologique.

En mars 2020, nous pouvions comprendre les difficultés rencontrées par les administrations pour gérer une crise originale sous bien des aspects. Mais un an après, force est de constater qu'aucune mesure concernant les ressources humaines hospitalières n'ont été prises. La seule solution trouvée par les gouvernances consiste à amputer l'avenir pour compenser les errances du passé. C'est intolérable et particulièrement dangereux.

Notre profession qui s'est vue qualifiée de simple technicien en anesthésie par son ministre de tutelle est une nouvelle fois sollicitée pour son expertise dans les salles de réveil, les USC, les réanimations éphémères et les réanimations médicales.

Alors que le Président de la République vient d'annoncer un renforcement de la mobilisation de soignants, ce sont bien les infirmière(s)-anesthésistes et leur étudiant(e)s qui se trouvent en première ligne et sollicité(e)s de toute part. Paradoxalement, le gouvernement continue de s'opposer à la légitime confirmation de leur exercice en pratique avancée. Cette décision de bon sens, qui ne coûte rien aux finances publiques, permettrait pourtant d'accorder à toute une profession la juste reconnaissance de la nation.

La filière IADE toute entière est totalement consciente des enjeux de santé publique actuels car elle assure quotidiennement des soins de qualité aux patients atteints ou non du Covid dans les blocs opératoires, les services de réanimations, les SMUR, etc.

Pour autant, il est important que notre profession soit respectée et qu'elle puisse accéder, dès à présent, au statut correspondant à des compétences spécifiques qui participent à chaque instant à la résilience du système de santé.

Le conseil syndical du SNIA.
Le 1^{er} avril 2021.